

# Projet de parachèvement de l'autoroute 25 et le partenariat public

Projet de prolongement de l'autoroute 25 entre  
l'autoroute 440 et le boulevard Henri-Bourassa

Laval-Montréal

6211-06-080



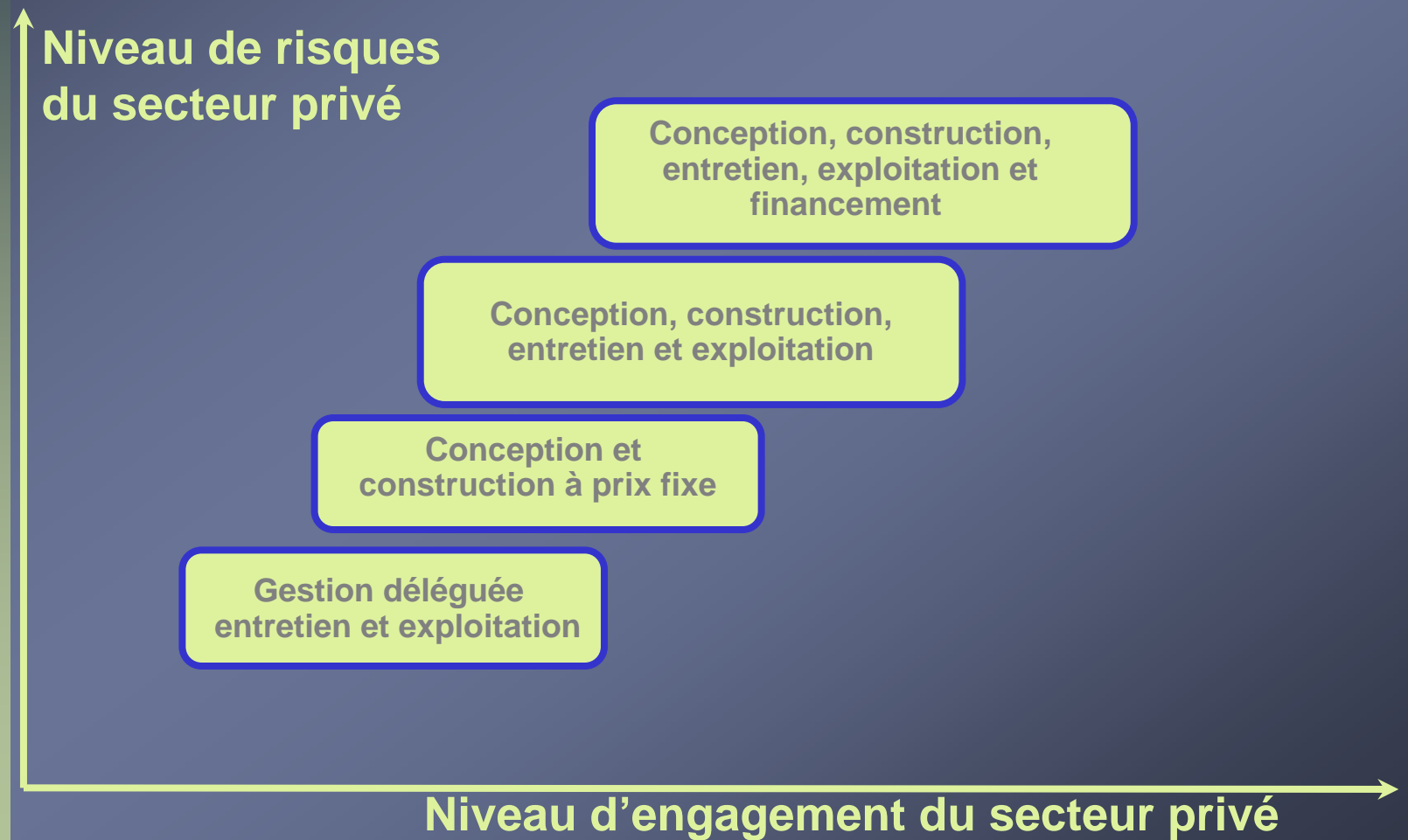
# Plan de la présentation

- Définition
- Pourquoi réaliser le projet en PPP
- Contexte
  - Encadrement gouvernemental
  - Le péage
  - Démarche de planification
- Calendrier de réalisation

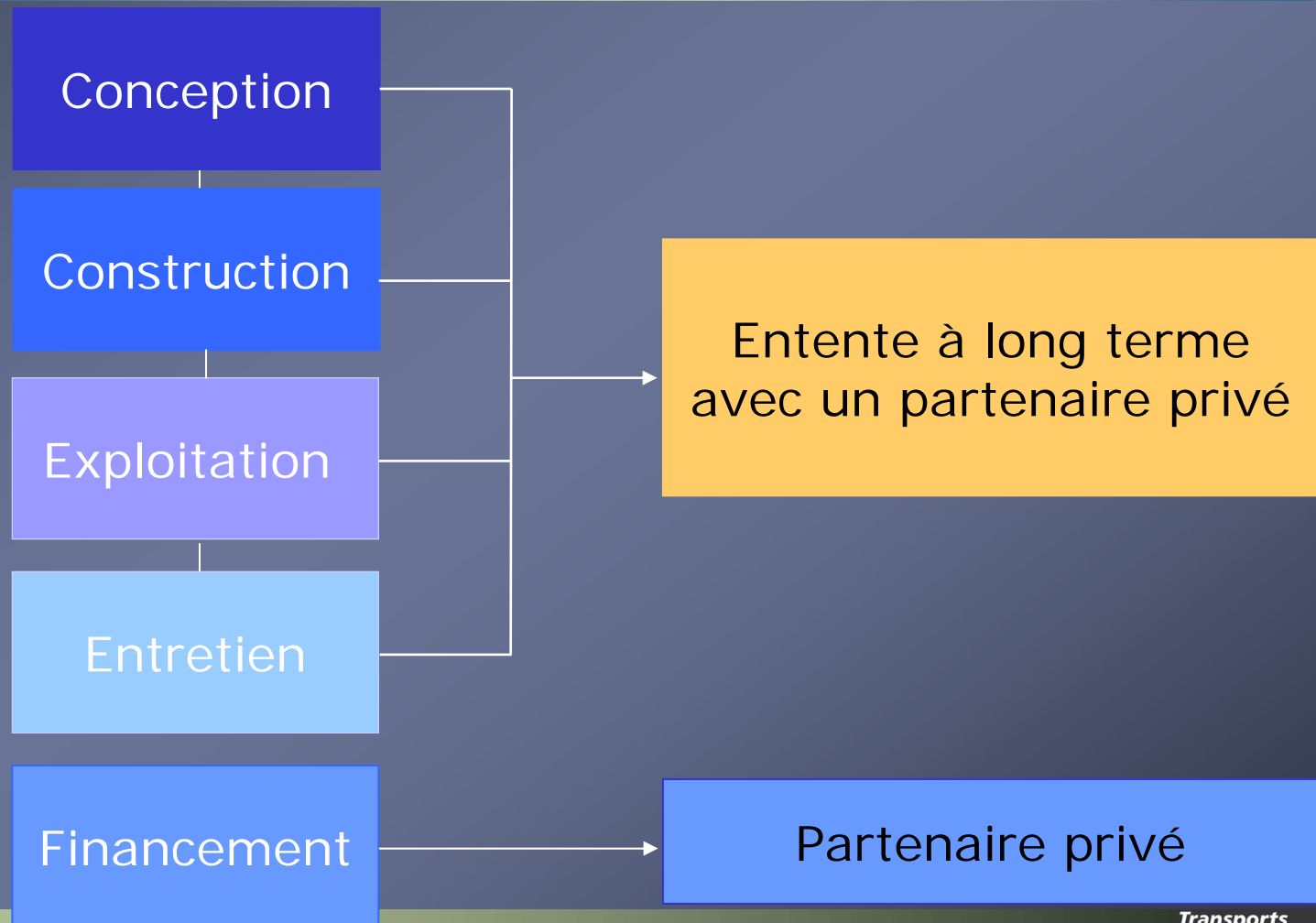
# Qu'est-ce que le PPP ?

Le **partenariat public-privé (PPP)** consiste en une **entente à long terme** entre le gouvernement et l'entreprise privée fondée sur le **partage de responsabilités, des bénéfices et des risques** dans le but **d'assurer la prestation d'un service public.**

# Options de PPP pour les routes



# Parachèvement de l'autoroute 25



# Parachèvement de l'autoroute 25 en PPP

- Parachever l'axe de l'autoroute 25 entre Montréal (boulevard Henri-Bourassa) et Laval (A-440)
  - Concevoir et construire le tronçon d'autoroute de 7,2 kilomètres incluant un pont de 1,2 kilomètres enjambant la rivière des Prairies
- Exploiter l'infrastructure

# Pourquoi réaliser le projet en PPP?

- Obtenir la meilleure valeur pour l'argent investi
- Devancer et accélérer la réalisation du projet
- Partager les risques entre les partenaires
- Accéder à de nouvelles sources de financement
- Favoriser l'innovation sur les plans technique et financier

# Encadrement gouvernemental

## Loi sur les partenariats en matière d'infrastructures de transport

- La Loi encadre les ententes à long terme entre le gouvernement et le secteur privé pour la réalisation de projets :
  - de construction
  - de réfection
  - d'exploitation d'infrastructures de transport
- L'entente doit comporter :
  - Un **partage de risques** entre les partenaires public et privé
  - une participation du secteur privé au **financement** de la réalisation d'un projet routier



# Loi sur les partenariats en matière d'infrastructures de transport

- Prévoit l'application du Code de la sécurité routière
- Permet au partenaire privé de recourir au péage
- Accorde au gouvernement le pouvoir d'établir les normes de fixation du montant des péages
- Établit certaines règles concernant le péage et son recouvrement

# Pourquoi du péage ?

- Pour contribuer au financement du projet
- Pour faire contribuer l'utilisateur plus directement
- Pour contrôler l'achalandage

# Péage

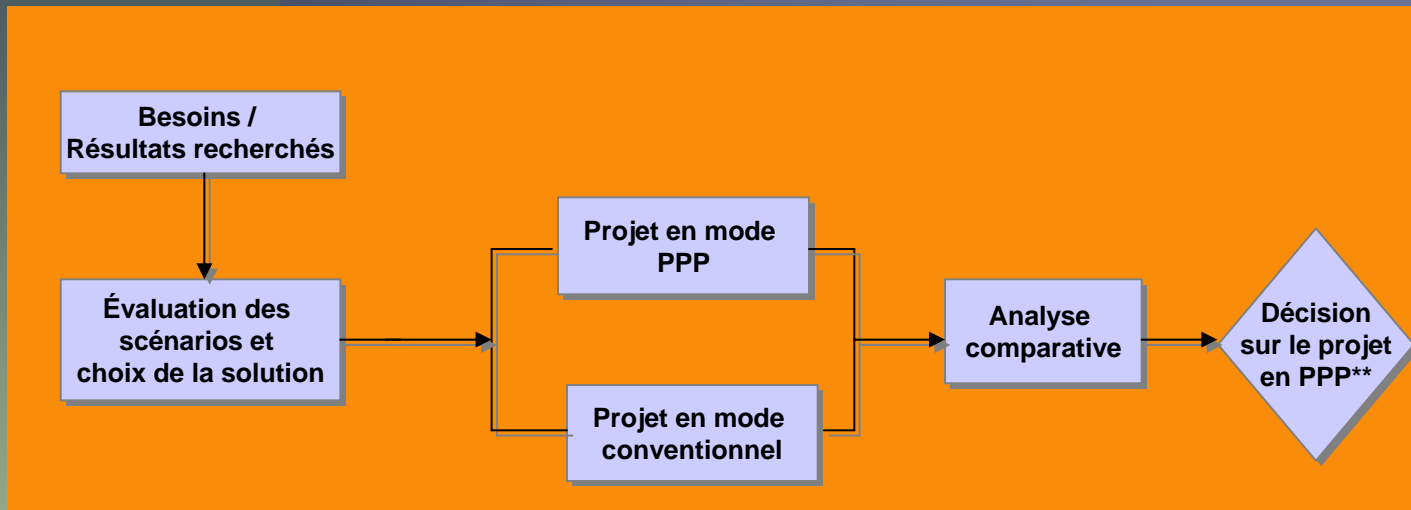


- Péage électronique (télépéage)
- Sans arrêt ni ralentissement des véhicules
- Tarifs réglementés par entente contractuelle
- Route alternative sans péage pour les usagers qui le préfèrent

Source : [www.Raytheon.HTMS.Photo.Gallery.htm](http://www.Raytheon.HTMS.Photo.Gallery.htm)

# Démarche de planification en PPP

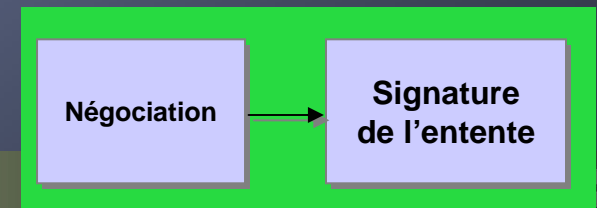
## Dossier d'affaires



## Processus d'octroi



## Entente



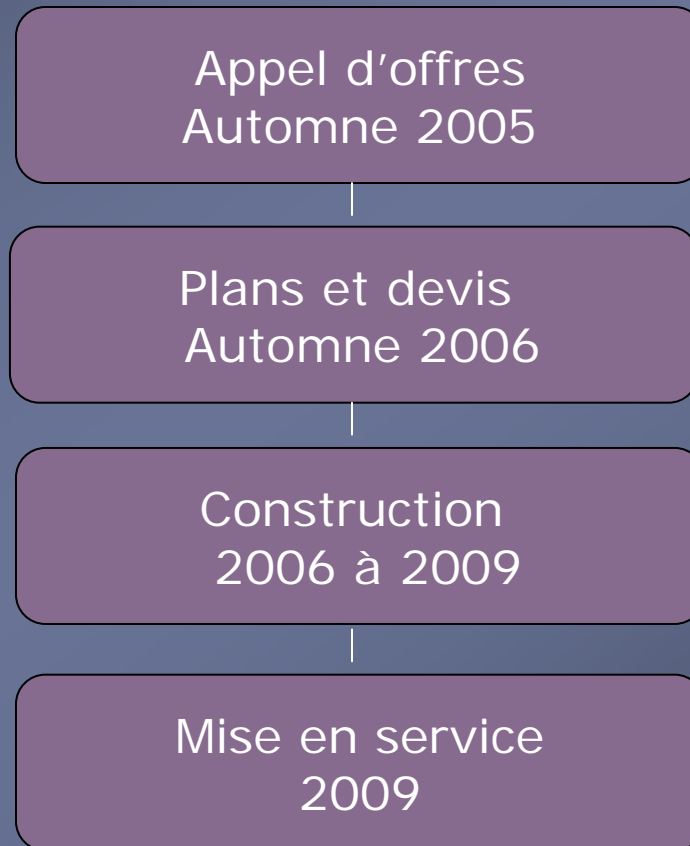
\*\* Approbation par le Conseil des ministres

# Exigences gouvernementales



- Normes de conception routière du MTQ
- Normes de qualité de service
- Exigences environnementales
- Modalités de contrôle des tarifs de péage
- Pénalités dans le cas de non-conformité
- Etc.

# Calendrier de réalisation\*



\* Sous réserve des approbations gouvernementales requises.

